

La solidarité internationale en Auvergne-Rhône-Alpes

Le Fonjep gère cinq dispositifs de solidarité internationale, financés par le **ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)** et l'**Agence française de développement (AFD)** :

- le volontariat de solidarité internationale (VSI)
- les programmes d'échange Jeunesse Solidarité Internationale et Ville, Vie, Vacances / Solidarité Internationale (JSI/VVSI)
- le programme Initiatives Solidarité internationale (ISI)
- le volontariat d'échange et de compétences (VEC)
- les postes Fonjep - Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI).

2 projets VEC déposés

223 volontaires étaient en mission VSI

126 jeunes répartis sur **16 projets** sont partis dans le cadre du JSI ou du VVSI

3 546 jeunes répartis sur **20 projets** ont été bénéficiaires d'un projet Initiative pour la Solidarité Internationale (ISI).

9 postes Fonjep-ECSI

Le financement apporté dans le cadre de ce dispositif s'élevait au total à **125 978 €**



CONTACTS

RÉSEAU RHÔNE AIN SAÔNE UNION TERRITORIALE DES MJC
Nadia BENICHOU
nadia.benichou@r2as.org

DRAJES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Damien LE ROUX
damien.le-roux@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr

UFCV LOIRE
Cyril HORTALA
cyril.hortala@ufcv-loire.fr

FONJEP
Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

51 rue de l'Amiral Mouchez
75013 Paris
01 43 13 10 30
www.fonjep.org
contact@fonjep.org

Le Fonjep, fruit d'une cogestion entre État, collectivités et associations, orchestre les postes Fonjep, soutenant des projets associatifs via des salariés qualifiés. En parallèle, il œuvre dans la solidarité internationale, gère le Pôle de conservation des archives, et mène un travail continu de recherche et de réflexion pour enrichir la connaissance et renforcer l'action dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire.

BAROMÈTRE RÉGIONAL LE FONJEP EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

État, collectivités et associations : ensemble pour développer les projets de jeunesse et d'éducation populaire.

ÉDITO



Cette édition régionale du baromètre des postes Fonjep offre un aperçu de notre dynamique territoriale. Les données présentées témoignent de notre présence et de notre impact au niveau local. Nous sommes fiers du partenariat étroit entre le Fonjep, représenté par sa déléguée régionale et son suppléant, et la DRAJES, collaboration essentielle à la réussite de nos actions régionales.

En Auvergne-Rhône-Alpes, 725 associations bénéficient de 995,5 postes Fonjep. Ces postes vont au-delà de l'aspect financier et incarnent une reconnaissance des compétences et de la pertinence des projets. L'activité des postes Fonjep encourage des réponses adaptées, favorise les coopérations et renforce la vitalité des réseaux associatifs ainsi que l'engagement bénévole. Ce baromètre, renforce notre compréhension des besoins locaux et guide nos efforts vers un impact plus significatif. Il démontre notre volonté partagée à soutenir la jeunesse et l'éducation populaire à l'échelle locale et au-delà.

Continuons à œuvrer main dans la main pour soutenir le développement de nos associations et répondre aux besoins spécifiques de nos territoires.

Nadia BÉNICHOU
Déléguée régionale

Damien LE ROUX
Correspondant Fonjep au sein de la DRAJES

Les associations bénéficiaires en Auvergne-Rhône-Alpes

Chiffres clés en région

Nombre d'associations porteuses d'un poste :

725 associations

Nombre de postes Fonjep :

995,5 postes

Nombre de salariés rattachés aux postes Fonjep :

1 055 salariés*

Budget annuel global médian des associations bénéficiaires :

462 026 €**

Montant total des subventions pour les postes Fonjep État et Collectivités en région :

7 663 743 €***

** Une médiane est le point milieu de l'ensemble des données, de sorte que 50 % des données ont une valeur inférieure ou égale à la médiane et 50 % des données ont une valeur supérieure ou égale.

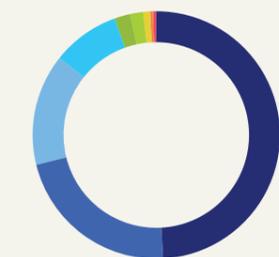
*** Le montant « collectivités » correspond aux subventions ayant donné lieu à une convention tripartite : collectivité, association et Fonjep, convention qui permet au Fonjep d'avancer les fonds pour la collectivité et de la refacturer ensuite.

* Des salariés à temps partiel peuvent occuper le même poste ce qui explique que le nombre de salariés puisse être supérieur au nombre de postes Fonjep.

Fig. 1 Chiffres clés par départements

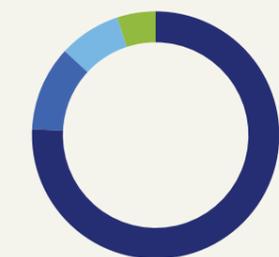
Départements	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant par État (€)	Montant par collectivités (€)
01 - Ain	44	61,5	415 057	48 390
03 - Allier	41	54	364 468,50	0
07 - Ardèche	45	51	356 849,50	0
15 - Cantal	31	41,5	282 978	0
26 - Drôme	57	79,5	566 396	0
38 - Isère	100	126,5	883 119	7 500
42 - Loire	77	91,5	633 559	0
43 - Haute Loire	33	42,5	293 425,50	0
63 - Puy de Dôme	78	103	728 041	0
69 - Rhône	181	222,5	1 536 080,50	701 049
73 - Savoie	41	57	395 498	0
74 - Haute-Savoie	43	65	451 332	0
TOTAL GÉNÉRAL	771	995,5	6 906 804	756 939

Fig. 2 Nombre de postes Fonjep par financeur



MENJ / DJEPVA / JEP	489
MENJ / DJEPVA / FJ	219
ANCT	145
MSS / DGCS	88
MENJ / DJEPVA / GUID'ASSO	21
MENJ / DJEPVA / CRIB	17
MEAE / AFD	9
POSTE SANS PART ÉTAT	4
MINISTÈRE DE LA CULTURE	4

Fig. 3 Type d'association (%)



Association locale	75
Tête de réseau départementale	11
Association ou tête de réseau régionale	8
Association nationale	5

MENJ / DJEPVA / JEP
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Jeunesse - Éducation populaire

MENJ / DJEPVA / FJ
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Fonjep Jeunes

MENJ / DJEPVA / GUID'ASSO
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Guid'Asso

MENJ / DJEPVA / CRIB
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Fonjep Jeunes / Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles

MSS / DGCS
Ministère des Solidarités et de la Santé / Organisation de la Direction Générale de la Cohésion Sociale

MEAE / AFD
Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères / Agence Française de Développement

ANCT
Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

Les ressources humaines en Auvergne-Rhône-Alpes

Fig. 4 Répartition du nombre d'associations bénéficiaires en fonction du nombre de salariés (%)

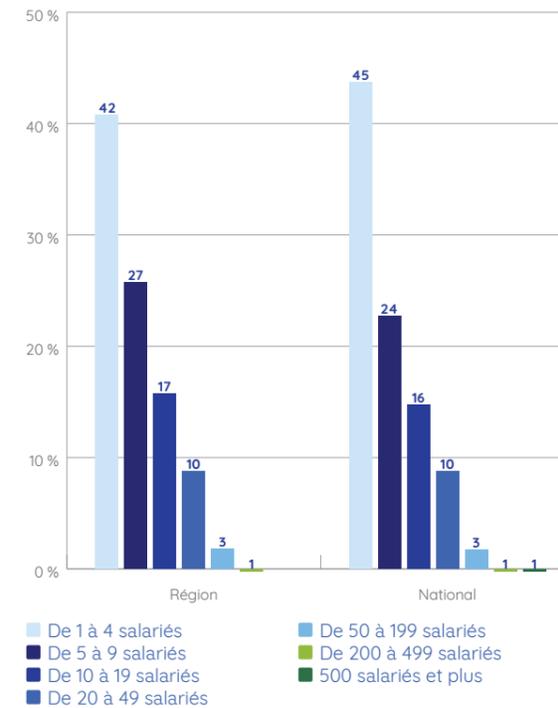


Fig. 8 Nombre de bénévoles de terrain et de gouvernance

Bénévoles	
Total	42 895
	1 002 360
Moyen	59 180
Médian	25 20

■ Régional ■ National

Fig. 9 Nombre de volontaires en service civique

Volontaires	
Total	3 599
	117 866
Moyen	5 21
Médian	2 2

■ Régional ■ National

Fig. 5 Échelle d'intervention

Salarié	%
INTERNATIONALE	2,90
NATIONALE	4,69
INTERRÉGIONALE	0,83
RÉGIONALE	10,62
DÉPARTEMENTALE	25,93
INTERCOMMUNALE	30,90
COMMUNALE	15,03
QUARTIER	7,45
AUTRE	0,97

Fig. 6 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

Public	%
TOUT PUBLIC	69,33
ENFANTS (6-15 ANS)	12,75
JEUNES (16-24 ANS)	9,96
PETITE ENFANCE (0-5 ANS)	2,57
ADULTES (25-65 ANS)	2,30
FAMILLES	1,43
PUBLIC SPÉCIFIQUE	1,36
PERSONNES ÂGÉES (PLUS DE 65 ANS)	0,22
PERSONNES HANDICAPÉES	0,09

Fig. 7 Nombre de salariés

Salarié	Valeur
Nombre de postes total	19 818 dont Fonjep 995
	231 329 dont Fonjep 9 078
Nombre de postes moyen	27 42
Nombre de postes médian	8 7

■ Régional ■ National

Les 725 associations porteuses de postes Fonjep recèlent en leur sein plus de 19 818 salariés, 42 895 bénévoles, et 3 599 services civiques.

Le salarié en poste Fonjep est diplômé d'au moins **un bac plus 2 dans 81 %** des cas. Il perçoit en moyenne un salaire de **3 167 euros bruts** : la subvention Fonjep pèse à hauteur de **18 %** d'un poste total chargé.

(Si le salarié en poste Fonjep est cadre, la subvention Fonjep passe à 12 %.)

Fig. 10 Profil type du salarié en poste Fonjep

Âge moyen (ans)
■ 37 ■ 39

Ancienneté moyenne sur le poste (ans)
■ 3 ■ 3

